Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 084-268403318-20261023-10622102026-DE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMI
DE CAUMONT SUR DURANCE

Membres en exercice :

16

Membres présents :

13

Suffrages exprimés :

16

Date de convocation

16/10/2026

SEANCE DU 22 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 22 Octobre à 18 heures, le Conseil d'Administration du CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Claude MOREL, Président du CCAS.

Etaient présents : M MOREL - MME MALLEM– MME ABBRUZZO – MME RIGAUD – MME LORNE – MME VINCINAUX - M ROUBAUD – MME BADALAMENTI – MME OLIVON - M GIACARDI – M CECCONI - MME THORELLE– MME CONSTANT

Procurations : MME REYNAUD A M CECCONI - MME CORTE A MME LORNE – MME MARESCAUX A M MOREL

Secrétaire :René CECCONI

DELIBERATION N°10622102026

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET MOBILITE

Rapporteur : Claude MOREL

La loi n° 2024-317 du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société du Bien-vieillir et de l'autonomie permet aux Départements de bénéficier de financement en vue de participer à la mise en œuvre d'actions en faveur de la mobilité des salariés des Services Autonomie à Domicile (SAD).

Conformément à la délibération N° 2026-304 le Conseil départemental de Vaucluse, sous réserve de financement de la CNSA, a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt ayant pour objectif de recueillir les projets des services d'aide à domicile du territoire.

Les services d'aides à domicile autorisé sur le territoire du Vaucluse au titre de son activité d'aide relevant des 6° et/ou 7° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles sont éligibles. La date limite de dépôt des dossiers a été fixée au 2 novembre 2026.

Dans l'appel à manifestation d'intérêt mobilité, le Conseil départemental a défini les actions éligibles suivantes :

- Soutien à la mobilité des aides à domicile : Il s'agit d'aider financièrement l'achat d'un véhicule d'entreprise à faibles émissions ou très faibles émissions mis à disposition des professionnels. Le montant de l'aide est plafonné à 20 000 € par véhicule.

- Les échanges de pratiques professionnelles : Il s'agit de soutenir financièrement l'organisation de rencontres interprofessionnelles, l'animation de temps de dialogue et de partage de bonnes pratiques entre professionnels et les actions favorisant la cohésion d'équipe et le partage d'expériences.

Le services d'aide à domicile (SAD) du CCAS n'a jamais bénéficié d'aide. Comme il est éligible à l'Appel à Manifestation d'Intérêt, au titre de son activité d'aide relevant des 6° et/ou 7° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, il est proposé au Conseil d'Administration d'y répondre et de déposer un dossier pour l'année 2027.

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 084-268403318-20261023-10622102026-DE

Le Conseil d'Administration ouï son rapporteur at après en avoir délibéré

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2024-317 du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société du Bien-vieillir et de l'autonomie,

Vu la délibération N° 2026-304 le Conseil départemental de Vaucluse,

ACCEPTE de répondre aux deux actions figurants dans l'Appel à Manifestation d'Intérêt ayant pour objectif de recueillir les projets des services d'aide à domicile du territoire proposé par le Conseil départemental de Vaucluse,

AUTORISE Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente à signer les documents afférents,

DIT que les dépenses et les recettes seront inscrites au budget du CCAS

VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

POUR : M MOREL –MME MALLEM– MME ABBRUZZO – MME RIGAUD – MME LORNE – MME VINCINAUX - M ROUBAUD – MME BADALAMENTI – MME OLIVON - M GIACARDI – M CECCONI - MME THORELLE– MME CONSTANT – MME REYNAUD – MME CORTE – MME MARESCAUX

Fait à Caumont-sur-Durance, le 23 Octobre 2026

Le Président

Claude MOREL

CCAS DE CAUMONT SUR DURANCE Vaucluse

Le Secrétaire de séance

René CECCONI